

## DÉCRYPTAGE

PAR KATIA ROUFF-FIORENZI

# Les missions locales refusent d'épouser Pôle emploi

Les acteurs des missions locales s'opposent fermement aux « expérimentations » qui visent à les faire fusionner avec Pôle emploi.

« Dans sa logique de suppression des services publics, le gouvernement souhaite que Pôle emploi absorbe les missions locales. Cela signifierait la fin d'un métier d'accompagnement spécifique et global pour les jeunes faiblement qualifiés », alerte Jean-Philippe Revel, responsable national CGT missions locales. En juillet, suite à l'atelier « Action publique 2022 » consacré au Service public de l'emploi (SPE), le Premier ministre a proposé des « expérimentations » locales et volontaires de fusion entre missions locales et Pôle emploi. Objectifs affichés ? Renforcer la coordination entre les différents acteurs du SPE, simplifier son fonctionnement pour les usagers et favoriser les mutualisations. Une fusion à laquelle s'opposent fermement l'Union nationale des missions locales (UNML), les présidents de l'Association régionale des missions locales (ARML), l'Association des maires de France (AMF), rejoints par quelques régions. Ces acteurs ont d'ailleurs lancé une pétition en ligne (1).

En sus de l'accompagnement global et personnalisé qu'elles assurent, ces « expérimentations » remettraient en cause l'ancrage territorial des missions locales qui repose sur un engagement politique et financier fort des élus.

« Nous ne comprenons pas bien l'intention de ce projet, alors que les missions locales sont des actrices indispensables de l'accompagnement des jeunes, comme

le souligne le rapport du Sénat du 7 juin 2017 (2). Les jeunes eux-mêmes les plébiscitent comme le montre une enquête de l'UNML de 2018 (3), abonde Wilfried Schwartz, maire divers gauche de La Riche (Indre-et-Loire), membre du comité directeur de l'Association des Maires de France (AMF) en charge des questions d'emploi. *L'État tient un discours contradictoire : il vante leurs qualités tout en proposant leur fusion avec Pôle emploi. De plus, la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté annonce le renforcement de la Garantie jeunes, un parcours accompagné et suivi par... les missions locales.* »

## Appel à la vigilance

Cette proposition, reprise dans une note établie par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et Pôle emploi à destination des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de celles de Pôle emploi, a été rédigée sans concertation avec les élus. « L'État a déjà donné le mode d'emploi de ces expérimentations sans se préoccuper de l'aspect réglementaire, pointe Jean-Philippe Revel. Il cherche des volontaires, certains élus pourront saisir cette proposition pour réaliser des économies en cessant de financer les missions locales. » Pourtant, nombre d'entre eux sont attachés à cette structure associative : « Quand elle accompagne un jeune nous savons qu'elle prendra en compte sa situation familiale, sociale, scolaire... Un suivi personnalisé que ne pourra pas assurer Pôle emploi », poursuit le maire de La Riche.

Reçue à Matignon le 30 octobre, une délégation du bureau de l'UNML a fait part de son incompréhension face à ce projet, mais ses inquiétudes n'ont pas été dissipées. Les différents acteurs appellent les maires et, les présidents des missions locales à ne pas s'engager dans ces expérimentations. ●

- (1) « Ma mission locale, j'y viens, j'y tiens ! ». Au 30 octobre, elle a recueilli 26 000 signatures.  
 (2) « Les missions locales : du rapport Schwartz à la Garantie jeunes, trente années d'accompagnement des jeunes en difficultés. »  
 (3) « Missions locales, des jeunes très satisfaits de leur accompagnement. »

